

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

(Suite)

QUESTION ORALE DE MME CREMASCO À MME DE BUE, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SUR « LA RELANCE ET LE REDÉPLOIEMENT DU TOURISME WALLON ET L'OFFRE DE GRATUITÉ DE VOYAGES EN TRAIN ET EN VÉLO »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Cremasco à Mme De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière, sur « la relance et le redéploiement du tourisme wallon et l'offre de gratuité de voyages en train et en vélo ».

La parole est à Mme Cremasco pour poser sa question.

Mme Cremasco (Ecolo). - Madame la Ministre, mon enthousiasme est un peu retombé à la suite des déclarations de ce week-end concernant le Rail Pass gratuit, reportant, d'après M. Bellot notamment, ce Rail Pass gratuit de 10 voyages, non pas au 1er juillet – cela avait été annoncé du 1er juillet au 31 décembre 2020 – mais éventuellement au 1er août.

Ma question concernait cette annonce, sur laquelle je m'enthousiasmais et sur cette mesure qui aurait sans doute des retombées pour la Wallonie, en particulier sur le tourisme des Belges en Wallonie. Visiblement, suite à cette annonce, cela change un peu mes questions.

J'aimerais savoir comment vous l'appréhendez. Quelles sont les mesures, dans le plan de relance du tourisme, alors que vous venez de dégager 6,5 millions d'euros pour soutenir un plan d'urgence pour le secteur du tourisme ? Quel est votre avis politique sur cette décision qui concerne la SNCB ? Y voyez-vous, comme moi, une opportunité de dynamiser très fortement le tourisme des Belges en Wallonie, qui plus est, des Wallons en Wallonie aussi, évidemment ?

Des mesures ont-elles été prises pour que les effets positifs de cette décision – encore une fois pour moi les effets positifs allaient être plus marqués à partir du moment où la mesure était effective le 1er juillet, maintenant que l'on a perdu la moitié des deux mois de vacances, peut-être allez-vous me confirmer que ce n'est pas le cas, ou que cela viendra plus vite que prévu –, néanmoins, quels sont, selon vous, les effets positifs qu'il aurait fallu ou que l'on pourrait toujours amplifier sur le tourisme wallon ?

En parallèle, vous annoncez que des travaux et des réflexions sont actuellement menés afin d'élaborer un plan de relance qui renforcera à plus long terme le tourisme wallon en le rendant encore plus attractif et durable. Des mesures de relance plus structurelles seront comprises dans le plan post-covid Get up Wallonia.

Madame la Ministre, c'est quand même l'occasion pour moi de revenir sur ces mesures rails et vélos gratuits dans les trains, et de voir si elles ne pourraient pas aussi faire l'objet de ces réflexions à plus long terme, de relance ou de redéploiement. Avez-vous déjà des informations à me fournir à ce sujet ?

M. le Président. - La parole est à Mme la Ministre De Bue.

Mme De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière. - Madame la Députée, cette mesure spécifique rejoint la politique que je mène en matière de mobilité douce et de durabilité dans le secteur touristique.

Vu la nouveauté de la mesure et dont les modalités sont encore à préciser, je prendrai contact avec la SNCB, puisqu'il y a un certain nombre de modalités qui doivent quand même être, à mon sens, plus précises. Je souhaite vraiment que cette mesure puisse aussi profiter au tourisme wallon, que ce soit une réelle opportunité aussi pour le tourisme wallon. Vous connaissez comme moi, le réseau ferroviaire en Belgique. Il faut effectivement des retombées pour la Wallonie. Des contacts seront pris pour voir comment on peut travailler en ce sens.

Il faut noter qu'au niveau de la Région, WBT travaille actuellement à la création d'itinéraires de *slow* tourisme couvrant la Wallonie sous l'appellation *railtrip travel*. Il s'agit d'une association entre WBT, Railtrip et la société Hike up destinée à créer des itinéraires combinant le train et le vélo ou la randonnée. Le touriste pourra faire son choix entre cinq itinéraires à travers les cinq provinces wallonnes, enrichis de suggestions d'hébergements et de découvertes en phase avec le tourisme durable et le *slow* tourisme.

Ce projet trouvera utilement sa place dans cette démarche du Gouvernement fédéral. Il y a déjà un projet proposé cet été, qui pourrait d'ailleurs démarrer assez vite. J'ai assisté à la présentation et je peux vous dire que c'est vraiment très bien pensé, parce qu'en fait, quand vous sortez de chez vous, vous êtes en vacances. Dans le train, vous profitez déjà des paysages et des différents itinéraires ; vous êtes en vacances tout de suite.

Le plan de relance à long terme dont vous parlez, qui est à l'étude actuellement, sera le prolongement du processus de relance déjà entamé à ce jour qui comprend, vous l'avez dit :

- les mesures de soutien pour 6,5 millions d'euros qui visent à véritablement soutenir les opérateurs touristiques pour faire face à la crise ;
- les outils mis à la disposition des opérateurs pour s'approprier la campagne de relance, je viens de l'évoquer avec Mme Laffut ;
- une politique de moyen et long termes participant activement au soutien du secteur touristique, s'intégrant dans le plan de relance Get up Wallonia. Dans ce cadre, en ce qui concerne le vélotourisme, il faudra mettre l'accent sur les investissements afin de renforcer l'offre existante.

Comme expliqué, la mobilité douce, comme définie par ailleurs dans la DPR, sera un des axes de la politique en la matière. J'intégrerai bien entendu ces notions de mobilité douce tant dans le plan de relance prévu pour cet été, ce qui est prévu autant au niveau fédéral que dans Get up Wallonia.

Voici, Madame la Députée, à ce stade, les éléments que je puis vous adresser.

M. le Président. - La parole est à M. Cremasco.

Mme Cremasco (Ecolo). - Merci, Madame la Ministre. J'en déduis, sans reprendre tous vos éléments de réponses, que vous êtes sensible à la thématique, qu'il se passe quelque chose par rapport à ces domaines et notamment au tourisme, par rail et en mobilité douce.

Ce que je voulais vraiment mettre en évidence ici, c'est que l'on avait une opportunité qui, pour moi, est énorme par rapport au champ touristique. Plusieurs opérateurs touristiques s'étant prononcés, je pense que ce n'est pas que mon appréciation, cette appréciation est nourrie d'avis d'experts. C'était une réelle opportunité que le Gouvernement fédéral avait mise sur la table, et l'on y a tous cru, en tout cas les gens concernés. Là maintenant, on fait marche arrière.

Je compte vraiment sur vous pour intégrer, pour avoir ces contacts que vous allez mener sur le sujet pour faire en sorte que cette *deadline* soit avancée, qu'on ait les moyens. En 15 jours, je pense qu'on peut mettre cela en œuvre.

Alors, que la SNCB ait pris à mal l'annonce, que le Gouvernement fédéral n'ait pas fait les choses dans l'ordre, peu importe, je pense vraiment qu'il y a un impact sur la Wallonie dont on doit mesurer l'ampleur. Le tourisme étant dans l'état dans lequel il est suite à la crise covid, on ne peut pas se passer d'une vraie position en la matière de la part du Gouvernement wallon et singulièrement de vous. J'en suis vraiment convaincue. Les effets ne seront pas négligeables, j'en suis également convaincue.

Je vous remercie d'avance pour votre investissement sur le sujet.

**QUESTION ORALE DE M. DI MATTIA À
MME DE BUE, MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN
CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU
TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SUR « LE
DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS
TOURISTIQUES À L'ÉCHELLE WALLONNE »**

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Di Mattia à Mme De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière, sur « le développement de circuits touristiques à l'échelle wallonne ».

La parole est à M. Di Mattia pour poser sa question.

M. Di Mattia (PS). - Madame la Ministre, à plusieurs reprises, je suis intervenu sur des questions qui avaient trait au circuit. La Wallonie est particulièrement bien connectée au niveau des voies de communication, que ce soit la route, le rail, les voies d'eau ou même le vélo. Via le réseau RAVeL, il est possible de parcourir tout le territoire wallon. Pourtant, hormis deux itinéraires cyclistes concernant la bataille de Waterloo et un parcourant sur la chaussée romaine, Wallonie Belgique Tourisme ne propose sur son site d'offres, aucune offre dépassant l'échelle locale. C'est un constat.

En effet, lorsque l'on recherche un circuit en Wallonie, on ne découvre que des circuits régionaux, voire communaux, autour d'une ou plusieurs attractions touristiques comme des circuits autour de Durbuy ou de la Bataille des Ardennes. Rien qui couvre tout le territoire et qui permettrait de proposer des séjours touristiques de plus longue durée. Ce n'est pas sans rappeler d'autres questions qui viennent d'être posées pour une stratégie d'ensemble. Même la route UNESCO ne renvoie en réalité qu'à plusieurs circuits cyclistes différents autour d'un ou plusieurs sites UNESCO, rien les reliant les uns aux autres. Pourtant, les thèmes transversaux à travers toute la Wallonie et qui permettraient de proposer des séjours sous forme de package ne manquent pas.

Vous savez comme je suis attaché au patrimoine de l'UNESCO. Par exemple, la richesse de la Wallonie en cette matière ne saurait, me semble-t-il, être mieux mise en valeur s'il existait des circuits reliant ces différents sites UNESCO. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres.

Visiter tous les sites miniers reconnus au patrimoine mondial permettrait aux touristes de traverser la Wallonie de part en part. Wallonie, terre d'eau en été, en 2019, la thématique mise en avant pour le secteur du tourisme, voilà un autre exemple.

Je n'irai pas plus loin dans cet exposé. J'en viens à mes questions.